



LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE À L'HÔPITAL

Comprendre ! Nommer ! Agir !



De quoi parle-t-on ?

La maltraitance institutionnelle ne désigne pas un comportement individuel isolé.

Elle ne vise pas une personne en particulier.

Elle désigne un mode d'organisation du travail qui produit, structurellement, de la souffrance, de la dégradation des conditions de travail et une atteinte à la qualité du service rendu.

Elle se caractérise par :

- Des décisions imposées sans concertation réelle;
- Une logique budgétaire qui prime sur les besoins humains;
- Des effectifs en tension permanente;
- Des objectifs irréalistes;
- Une pression hiérarchique constante;
- Une banalisation de l'épuisement professionnel.

Quand le système génère lui-même la souffrance, nous ne sommes plus face à un problème individuel. Nous sommes face à une organisation maltraitante !

Comment cela s'intègre dans notre quotidien ?

Dans nos établissements hospitaliers, la maltraitance institutionnelle se traduit concrètement par :

➤ Une surcharge chronique : manque de personnel, remplacements non assurés, glissements de tâches permanents. On nous demande de "tenir", coûte que coûte.

➤ Des organisations de travail dégradées : journées en 12h imposées ET non réglementaires, rappels sur repos, planning instable, annualisation opaque, mobilités forcées...

La fatigue devient la norme.

➤ Une pression managériale croissante : indicateurs, reporting (transmission de rapports sur l'activité et les résultats d'une entreprise en vue d'aider à la prise de décisions), tableaux de performance. Moins de temps pour le soin, plus de temps pour justifier son activité.

➤ Une perte de sens :

- Ne plus pouvoir faire un soin correctement.
- Ne plus avoir le temps d'expliquer.
- Ne plus pouvoir accompagner dignement.



La souffrance naît souvent de cet écart entre nos valeurs professionnelles et ce que l'institution nous permet réellement de faire.

Tous les corps de métier sont concernés !

La maltraitance institutionnelle ne touche pas que les soignant·es.

Elle concerne :

- Les personnels administratifs submergés;
- Les équipes logistiques en flux tendu permanent;
- Les services techniques en sous-effectif;
- Les professionnels de santé sous pression;
- Les cadres sous pression des directions elles mêmes sous pression des ARS et des décisions étatiques.

Elle s'installe insidieusement dans notre quotidien, nous culpabilisant de la situation, rendant la situation normal...et nous faisant croire qu l'on est faible, incapable, improductif...Personne n'est épargné !!!

Les conséquences

- Épuisement professionnel
- Burn-out
- Arrêts maladie en hausse
- Départs non remplacés
- Perte d'attractivité
- Dégradation de la qualité des soins

Et trop souvent, la culpabilisation des agents :

- "Il faut s'adapter."
- "On n'a pas le choix."
- "C'est comme ça partout."
- "les autres y arrivent..."



Non !!!

**Ce n'est pas une fatalité !
C'est un choix politique et budgétaire !**



SUD SANTÉ SOCIAUX : NOS REVENDICATIONS

Face à la maltraitance institutionnelle, nous refusons la résignation. Nous exigeons :

- ✓ Des recrutements immédiats et pérennes : pas de qualité de soins sans moyens humains.
- ✓ L'arrêt des organisations de travail destructrices : Fin des 12h non réglementaires (12H max c'est pas 12H15 ou même plus encore...), respect de la réglementation sur le temps de travail.
- ✓ Le respect des agents et de leur expertise : Les professionnel·les doivent être associés aux décisions.
- ✓ La fin du management par la pression : le soin ne se résume pas à des indicateurs.
- ✓ Une reconnaissance salariale et statutaire réelle
Revalorisation des carrières et des salaires.
- ✓ Des moyens matériels adaptés : travailler correctement, en sécurité.



S'ORGANISER POUR NE PLUS SUBIR !

La maltraitance institutionnelle prospère sur l'isolement. Elle recule face au collectif.

L'HÔPITAL N'EST PAS UNE ENTREPRISE ! LE SOIN N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

Se syndiquer, c'est :

- ne plus rester seul·e;
- être défendu·e;
- peser dans les décisions;
- construire un rapport de force. Ensemble, nous pouvons transformer la colère en action.

Rejoignez SUD Santé Sociaux.

Construisons une alternative.

Un souci, une info, un conseil, envie de nous rejoindre ...? Contactez-nous !

- ☎ 02 35 10 91 42
- ☎ 06 36 31 16 34
- ✉ sud.sante.fecamp@gmail.com
- f sud.sante.fecamp
- 📍 Sud Santé Sociaux CH Fécamp

**VOTEZ
SUD!**

